



La lettre d'information du projet 3 Frontières

Contribuer au développement et à la paix des territoires transfrontaliers

Lancé en juillet 2019 pour initialement trois ans (extension sur cinq ans en cours de validation) et financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet 3 Frontières est mis en œuvre par [l'Iram](#), chef de file et intervenant au Niger, le [Gret](#) au Burkina Faso, Agronomes et vétérinaires sans frontières ([AVSF](#)) au Mali et le Centre international d'études pour le développement local ([Ciedel](#)) sur des appuis transversaux.

Le projet porte sur 66 communes des régions de Gao, Tombouctou et Mopti au Mali, 25 communes du Nord et du Sahel au Burkina Faso et 10 communes de la région de Tillabéri au Niger. Il vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers grâce à trois axes d'accompagnement : (1) l'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales ; (2) l'appui aux collectivités locales afin qu'elles puissent mettre à disposition des populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels ; (3) le renforcement du dialogue entre les différentes composantes des sociétés locales.

Arrêt du projet 3 Frontières au Mali

Après la suspension de son aide aux institutions publiques maliennes en février 2022, le gouvernement français a annoncé officiellement la suspension de son aide au développement au Mali le 17 novembre 2022. Suite à ce communiqué, le gouvernement de la Transition du Mali a réagi en interdisant, à la date du 22 novembre 2022, « avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire ». Un collectif d'ONG, dont les membres du consortium, avait déploré la décision française dans une lettre adressée au Président Emmanuel Macron et dénoncé les conséquences pour les populations et organisations de la société civile maliennes déjà durement éprouvées par une crise de plus de 10 ans, rappelant avec raison que l'aide publique au développement de la France via ces ONG devait être "garantie en dehors de tout agenda politique ou sécuritaire, et uniquement selon les besoins des populations".

Toutes les activités du P3F au Mali mises en œuvre par AVSF et la direction régionale (Iram) ont été arrêtées, notamment des activités essentielles au profit de populations en situation de grande fragilité. Sur les activités de développement, les conséquences sur la pérennité de certains ouvrages et infrastructures (notamment le barrage de la mare de Gossi, le centre multifonctionnel de Douentza) et d'un accompagnement inachevé des organisations paysannes et des collectivités territoriales partenaires du projet sont loin d'être maîtrisées. Cette décision a entraîné le licenciement de l'équipe opérationnelle du projet 3 Frontières au Mali et met en difficulté son partenaire AOPP dont les animateurs étaient pris en charge par le projet 3 Frontières.

Les membres du consortium souhaitent maintenir AVSF dans la mise en œuvre du projet, par leur participation à la capitalisation du projet et à des missions d'appui aux autres équipes pays.

Le processus de méta-capitalisation du projet 3 Frontières est en route...

Du 5 au 7 décembre, la direction régionale a organisé à Ouagadougou un premier atelier sur la méta-capitalisation du projet. Animé par Inter-Mondes, en charge de l'étude, il a regroupé les équipes du Niger, du Burkina et de la direction régionale et des appuis siège du Ciedel et du Gret, le Mali n'avait qu'un seul représentant étant donné l'arrêt des activités du projet 3 Frontières dans ce pays.



Cet atelier a fait suite à une phase préliminaire de cadrage et d'entretiens avec les équipes de la direction régionale et des pays, ainsi que des appuis sièges des quatre membres du consortium.

Les participants - équipes cadres et agents de développement local - ont débattu pendant deux jours sur les hypothèses de départ du projet, les enjeux et leurs évolutions pour les trois composantes dans le contexte d'insécurité croissante qui a caractérisé la zone d'intervention, les relations partenariales avec les OP, les OSC et les collectivités, le positionnement des différents acteurs dans la crise. Les débats ont permis de mettre en avant les processus qui ont amené les équipes à déployer leurs dispositifs d'accompagnement et de partenariats de façon variée dans les trois pays. Les contextes de mise en œuvre et les facteurs externes ont également été analysés pour expliquer les choix et résultats atteints dans les différents pays.

L'approfondissement des questionnements sera réalisé à travers des entretiens avec les maîtrises d'ouvrage, partenaires et bénéficiaires du projet. Le troisième jour de l'atelier a été consacré à la co-construction des questions clés à analyser dans cette deuxième phase par composante et de façon transversale. Elles porteront sur :

Composante 1 :

- Qu'est-ce que les organisations paysannes ont appris du projet 3 Frontières et de la situation de crise : quelles incidences sur leurs pratiques, quelles adaptations ont-elles mis en œuvre face à la situation ?
- Comment les organisations paysannes partenaires perçoivent-elles les équipes d'appui du et se positionnent-elles par rapport au partenariat ?
- Comment les organisations paysannes partenaires se positionnent-elles par rapport à la crise et aux acteurs de la violence, aux autres acteurs des territoires d'intervention, à l'approche territoriale en situation d'insécurité et de déplacements de leurs membres ?

Composante 2 :

- Comment les élus perçoivent-ils le projet 3 Frontières et son accompagnement à la maîtrise d'ouvrage ?
- Comment les collectivités territoriales se perçoivent-elles comme collectivités dans ce contexte de crise ?
- Quelles sont les modalités de l'action publique du point de vue des collectivités territoriales ?
- Comment les élus et les agents des collectivités territoriales et des services techniques décentralisés ont-ils fait évoluer leurs pratiques en contexte d'insécurité ?
- Au Burkina Faso, un focus sur les retours d'expérience sur l'accompagnement spécifique des services publics environnementaux sera réalisé.

Composante 3 :

- Selon les différentes catégories d'acteurs (organisations paysannes, organisations de la société civile, collectivités territoriales) : quelles sont leurs perceptions de la crise ?
- Comment ont-ils agi ? Qu'ont-ils appris ? Quelles sont selon eux les activités les plus porteuses dans ce contexte ?
- Quels sont les acteurs pertinents que l'on peut mobiliser sur ces actions ?

Questions transversales :

- Quelles appréciations des équipes sur leurs adaptations à la situation ?
- Comment valoriser le fort engagement préalable des équipes et dans quelle mesure la situation transforme-t-elle cet engagement ?

Suite à l'atelier, des entretiens complémentaires ont déjà été menés au Burkina Faso auprès de la DGCT, de l'ADCT et de l'AFD ainsi que des 3 OP (CRUS, FNGN, APESS) et 4 OSC/ONG (LC, SemFilms, Balai Citoyen, LRVP) partenaires du projet dans le pays. Des entretiens au Mali et au Niger seront menés entre janvier et février 2023 pour une restitution élargie des principaux enseignements du projet en termes de modalités d'interventions en zone de crise sur les différentes composantes du projet en mai 2023.



« Le plus long voyage commence par un pas », le comité transfrontalier des jeunes se réunit à Ouagadougou

Conformément à son plan d'actions, le comité transfrontalier de concertation des jeunes du Burkina, Mali, et Niger mis en place par l'APESS a tenu une session de formation à Ouagadougou du 12 au 14 octobre 2022 sur la programmation et la planification des activités, la gestion axée sur les résultats et la mobilisation des ressources.

Elle a réuni 18 représentants des jeunes des trois pays accompagnés par l'équipe cadre de l'APESS et par deux consultants spécialisés en montage de projet et en recherche de financements.

Echanges sur la situation vécue par les jeunes

La session avait pour objectif de renforcer les capacités des jeunes membres du comité pour mettre en œuvre des actions de cohésion sociale et d'appui économique aux jeunes dans leurs espaces d'intervention. En amont de la formation, elle a également été l'occasion d'échanges sur la situation vécue par les jeunes dans les différents pays face à la crise afin d'alimenter leurs plaidoyer et leurs projets locaux.

Leurs constats dépeignent une jeunesse confrontée à une situation précaire d'insécurité et d'inquiétude caractérisée par :

- La dégradation du tissu social, la méfiance entre les communautés, la stigmatisation des éleveurs et un individualisme qui prend de l'ampleur au détriment de l'intérêt commun ;
- L'absence de l'Etat dans la majeure partie de la région, la fermeture des écoles, le sabotage des réseaux téléphoniques ;
- D'importantes restrictions aux activités agro-pastorales, que ce soit en termes d'accès aux champs et aux pâturages, les vols de bétail, la fermeture de nombreux marchés et la dévalorisation des produits d'élevage, une mobilité pastorale quasi impossible, le manque d'aliments bétail et la cherté des intrants ;
- Les déplacements forcés.

Rassembler agriculteurs et éleveurs pour lutter contre les stigmatisations

Différentes pistes d'actions ont été proposées par les jeunes, avec en premier lieu des appuis à l'intensification des systèmes agro-pastoraux (variétés améliorées, cultures fourragères, embouche, cultures irriguées etc.) et le développement de la formation professionnelle et d'incubateurs pour les jeunes désœuvrés.

En termes de cohésion sociale, les jeunes du comité ont déjà développé des initiatives de rencontres sportives ou encore des thés-débats. Ils souhaitent



Participantes et participants à la réunion du Comité transfrontalier des jeunes

© APESS



mettre l'accent sur des activités regroupant agriculteurs et éleveurs pour lutter contre la stigmatisation et rétablir la confiance entre les communautés. Ils plébiscitent également les modes de règlements locaux des conflits faisant intervenir les notabilités locales plutôt que la justice moderne « *qui ne permet pas d'obtenir la paix* ».

Bien qu'encore jeune, le comité transfrontalier a espoir de constituer un espace de dialogue entre jeunes d'horizons variés et de promotion de l'emploi et de la cohésion sociale dans les territoires des trois frontières.

« La beauté d'un tapis se résume à la diversité de ses couleurs » : la culture pour promouvoir le vivre ensemble

Dans le cadre des activités de soutien à la cohésion sociale dans la région du Liptako Gourma malien mises en œuvre par la C3Sahel, l'association culturelle ALANGA met en œuvre le projet « *La culture comme moyen d'expression pour la cohésion sociale et le vivre ensemble – IR ALADAWÉY* ». Fortement engagée dans la promotion culturelle dans la région de Gao et la protection des sites historiques, Alanga a organisé deux grands événements festifs et culturels dans les villes de Gao et Ansongo.

Lutte traditionnelle et poèmes slams

Ces activités de masse à travers les arts et la culture ont constitué des espaces pour faire passer des messages de sensibilisation à travers des pièces de théâtre, des chants et autres représentations artistiques. Les leaders communautaires et les communicateurs traditionnels ont également transmis des messages pour le renforcement de la cohésion sociale à l'endroit des populations.

Ainsi, après les discours des personnalités et représentants de l'Etat des localités concernées, a suivi un concours de lutte traditionnelle « *Alanga Alanga* » pratiquée avec une main et un pied, jeu traditionnel « *qui forge à être résilient et à s'adapter aux situations* ». Les représentants des différentes communautés (songhaï, tamasheq, arabe, dogon et peulh) ont ensuite appelé à la cohésion sociale, rappelant les liens historiques et les différents facteurs de cohésion sociale entre communautés de la région de Gao « *unies par le sang et le mariage* », les liens économiques et le même socle de valeurs culturelles et religieuses.



Évènement festif organisé par l'association culturelle Alanga

© ALANGA

Retrouvailles entre communautés

De nombreuses prestations artistiques ont suivi avec des chants et danses traditionnelles, des pièces de théâtre, des poèmes slams, des rappeurs ou encore des démonstrations équestres abordant les thématiques du cousinage à plaisanterie, des méfaits de la guerre pour l'équilibre social, de l'héritage culturel et social dans la région de Gao, de la solidarité entre les communautés, du bon voisinage et des pactes qui lient les communautés.

Les radios des villes de Gao et Ansongo ainsi qu'une chaîne de télévision ont couvert ces événements culturels d'envergure. Pour le gouverneur de la région « *C'est un souvenir inoubliable, car seule la culture peut créer ce genre de retrouvailles entre communautés.* »

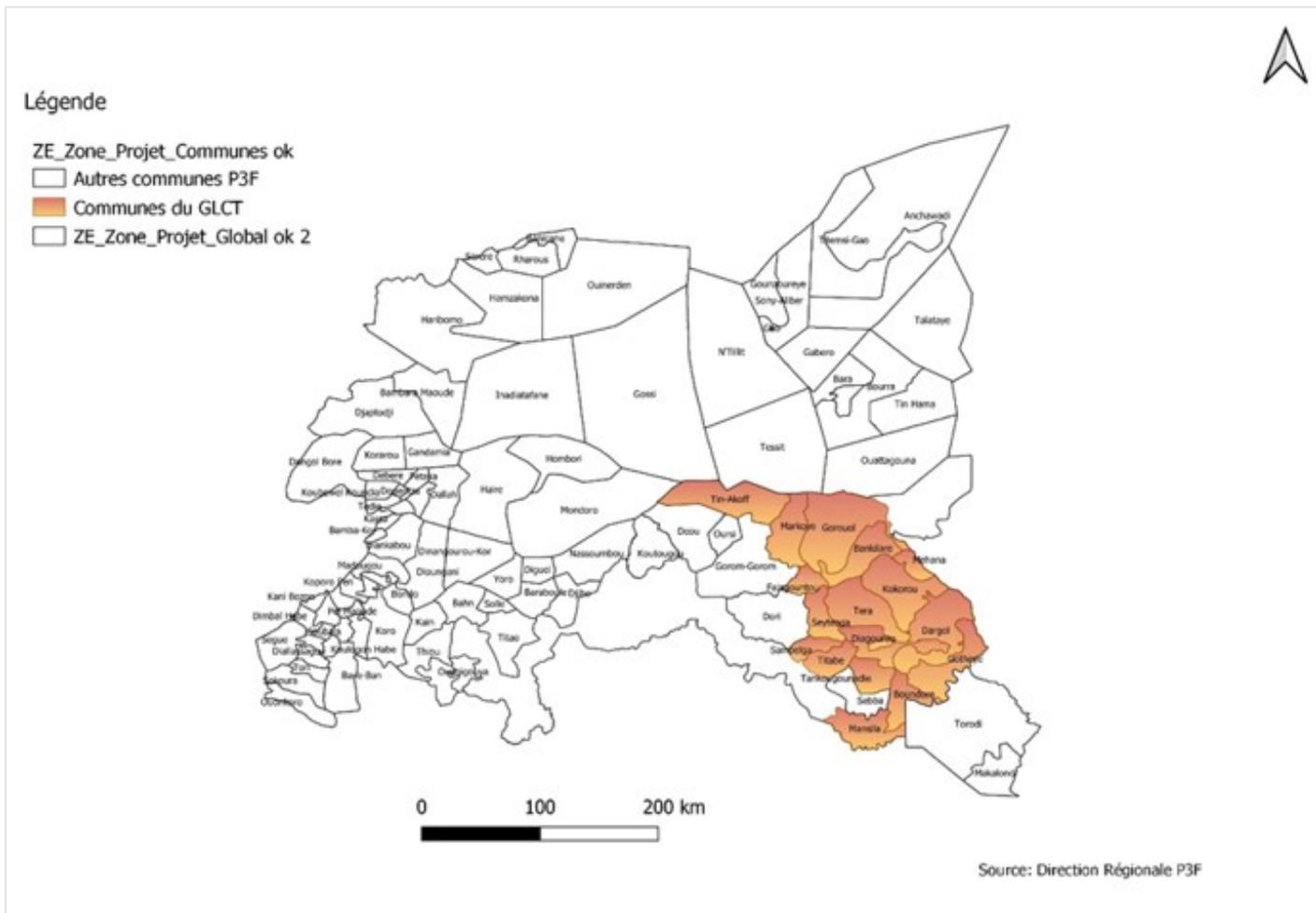


Un nouvel investissement transfrontalier en préparation : l'électrification des infrastructures de la ville de Téra

Dans le cadre de la composante 2, le projet 3 Frontières prévoit un appui à des investissements transfrontaliers portés par des inter-collectivités régionales que sont la Cellule de Coopération transfrontalière décentralisée entre les Collectivités territoriales du Sahel (C3Sahel) et le Groupement Local de Coopération Transfrontalière Sahel-Tillabéry (GLCT Sahel-Tillabéry).

Améliorer la fourniture d'énergie électrique

La ville de Téra, peuplée de 28 200 habitants, se trouve au cœur de la zone d'implantation du GLCT-ST qui est composée des communes de Téra, Kokorou, Méhana, Bankilaré, Diagourou, Gothèye, Dargol, Gorouol au Niger, et de Titabé, Mansila, Seytenga, Tin Akoff, Markoye, Sampelga, Tankougounadié, Boundoré et Falagountou au Burkina Faso (cf. carte ci-dessous). La ville de Téra se situe à une distance de moins de 40 km de la frontière du Burkina, et à moins de 100 km de l'ensemble des communes membres de l'autre côté de la frontière.



Carte : Communes de couverture du Groupement Local de Coopération Transfrontalière Sahel-Tillabéry

Le développement de la ville de Téra est fortement contraint par un important déficit en ressources énergétiques. La quantité d'électricité fournie par la NIGELEC est largement insuffisante pour satisfaire la demande locale et la ville subit des délestages récurrents, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs.

Dans le but de soutenir les initiatives locales de développement en créant des facilités pour accompagner les efforts des acteurs, le conseil municipal a priorisé la réalisation d'un réseau de minicentrales solaires pour ac-



croître l'offre et renforcer la stabilité de la fourniture d'énergie électrique au profit des populations locales et avoisinantes. Au regard du positionnement stratégique de la ville de Téra, véritable plaque tournante du commerce transfrontalier du bétail de la zone des 3 Frontières, le GLCT Sahel/Tillabéry a repris à son compte cette priorisation du conseil municipal de Téra pour l'inscrire dans son Plan Stratégique de Développement de l'espace transfrontalier.

Minicentrales solaires et lampadaires

L'étude de faisabilité a conclu à la nécessité de procéder à l'installation d'un réseau de mini-centrales solaires dans sept infrastructures publiques de la ville de Téra : le bureau administratif et le bureau État Civil de la mairie ; la résidence du Maire ; la radio Communautaire ; le Centre de Santé Intégrée (CSI) ; la case de santé de Sirfi Koira ; et le marché à bétail de Téra. L'étude a aussi souligné le besoin d'implanter des lampadaires pour l'éclairage des espaces publics de la ville de Téra : pont de franchissement de SIRFI KOIRA ; axe commercial entre les deux marchés ; RN4 du pont de franchissement au CSI urbain ; cours de la mairie et de la résidence ; les marchés (petit, grand et marché à bétail) ; ainsi que les cours des centres de santé.

Le GLCT soutient ce projet écologique dont les principaux bénéficiaires seront les acteurs économiques et les populations des communes de Diagourou, Méhana, Bankilaré au Niger et Seytenga, Tankougounadié et Titabé au Burkina Faso. En effet, les deux marchés classiques de la ville concèdent 20% des droits de place à des occupants venant du Burkina, du Mali et du Nigéria. Pour le marché à bétail, la majorité des animaux viennent du Burkina et il constitue un véritable lieu de commerce transfrontalier.

Les Centres de Santé Intégrés (CSI) sont les services publics qui subissent le plus de pression dans la zone : ils sont fréquentés par les populations locales auxquelles s'ajoutent plus de 4 000 déplacés internes (Diagourou, Bankilaré, Gorouol) de même que des réfugiés des communes burkinabè de Titabé, Tankougounadié avec plus de 80 ménages recensés. Leur électrification est ainsi stratégique pour améliorer la qualité de leurs services aux populations transfrontalières.

L'éclairage de la place publique située en face de la préfecture vise à sécuriser les usagers qui sont, surtout les jeudis, des commerçantes en provenance de Kaya au Burkina Faso. Cette place est leur lieu de stationnement avant et après la fréquentation des marchés. La fourniture de l'énergie solaire à la radio locale vise à sécuriser et stabiliser l'accès à l'énergie pour cet important outil de communication et de sensibilisation, qui couvre un rayon de 80 km et touche les usagers du Burkina et du Mali.

L'étude de faisabilité et les études techniques ont permis d'élaborer le dossier d'appel d'offres des travaux qui seront lancés très prochainement.

Au Niger, un forum inclusif de leaders communautaires sur la sécurité, la cohésion sociale et la gouvernance locale à Bankilaré

Dans le cadre du renforcement du dialogue social, le projet 3 Frontières a accompagné la commune rurale de Bankilaré dans l'organisation d'un forum inclusif des leaders communautaires du 12 au 13 novembre à Tillabéry. Ce forum a mobilisé un nombre important d'acteurs (200 participants) tous ressortissant de Bankilaré.

Un nouveau départ pour Bankilaré

Le forum s'est voulu inclusif. Tous les leaders sans exception ont répondu à l'appel. Des anciens et nouveaux parlementaires, des élus locaux en exercice, des anciens cadres de commandement, des représentants de la société civile, toutes catégories confondues, sont venus se prêter à un même exercice, celui de trouver une issue positive aux problèmes politiques et de leadership communautaire que traversent les communautés de Bankilaré.

Pour planter le décor, des forums de discussions ont été animés par des panelistes qui maîtrisent parfaitement les problématiques de la commune. Les thèmes abordés ont porté sur le « leadership communautaire, politique et la



cohésion sociale », « la lutte contre l'extrémisme violent », « gouvernance locale et développement » et « le leadership féminin face à la gestion de l'insécurité ».

Débats ouverts et sincères

Le développement de ces thèmes a débouché sur des discussions ouvertes ayant permis aux participants d'enrichir les débats. Le franc parlé a caractérisé ces débats.

L'ambiance était solennelle et chargée d'émotions. A l'issue des échanges emprunts de sincérité, les leaders communautaires de Bankilaré ont échangé des excuses publiques, des poignées de mains, des accolades, voire des larmes de joie pour symboliser le pardon, mais aussi matérialiser le réchauffement des relations entre leaders qui jadis étaient en léthargie.

Le forum de Bankilaré s'est achevé sur une note de satisfaction de tous à travers la formulation des recommandations à l'endroit de l'Etat, de la commune et des partenaires techniques et financiers.



*Le Présidium (gauche) et les participants (droite) au Forum de Bankilaré
© Iram / RAIL*

Appui à la production maraîchère au Niger

Avec ses partenaires, la Fédération des Unions des groupements paysans du Niger (FUGPN Mooriben) et la Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN-NIYA), le projet Trois Frontières accompagne la filière maraîchère en appuyant les producteurs et productrices en petits matériels au niveau de 30 sites de production.

Pelles, brouettes et dabas

Pour renforcer la capacité de production, la FUGPN Mooriben a ainsi appuyé 20 sites répartis dans 13 villages de six communes (Téra, Kokorou, Méhana, Dargol, Gorouol et Bankilaré). Le matériel de maraîchage est composé de 200 pelles, 40 brouettes, 200 dabas, 100 râteaux, 200 binettes, 5 pompes, 600 tuyaux PVC et 200 arrosoirs. La gestion de ce matériel se fait par un comité de gestion qui a été mis en place pour faciliter une utilisation communautaire sur le site.

Du côté de la FCMN Niya, un appui aux producteurs maraîchers a été réalisé sur 10 sites des communes de Téra, Gothèye et Makalondi avec la dotation en semences maraîchères (tomate, oignon, laitue, moringa, chou, pomme de terre), en produits phytosanitaires et en petit matériel individuel (daba, arrosoir, râteau, corde) auprès de 1000 producteurs. Dans l'objectif d'augmenter la production de manière durable, une formation a été réalisée à l'endroit de 40 producteurs et productrices et 4 animateurs endogènes pour renforcer leurs capacités techniques sur les techniques de production et de fabrication du bokashi et des biopesticides. La promotion de ces techniques agro-écologiques a pour objectif de les inciter à entretenir et à maintenir la fertilité des sols et à protéger les cul-



tures grâce à des technologies naturelles sans effet secondaire sur les écosystèmes et la chaîne alimentaire trophique.

Introduction d'arbres dans les parcelles

Une des contraintes pour le développement du maraîchage dans la zone est la divagation des animaux. Afin d'éviter la destruction de culture par les animaux, le projet va appuyer la protection de sites maraîchers.

La FCMN et la FUGPN Mooriben installeront des haies vives permettant aussi d'introduire des arbres dans les parcelles. Pour garantir le développement des haies vives, des clôtures grillage sont en cours de mise en place au niveau des 30 sites maraîchers.



Réception de kits de petit matériel à Boura / Dargol

© Iram / Rail

Renforcer le dialogue entre élus, organisations paysannes et radios rurales au Niger

Pour permettre aux acteurs locaux intervenant dans la mise en œuvre du projet 3 Frontières de mieux se connaître, l'Iram et le Rail ont organisé un atelier de concertation et de dialogue entre les communes, les organisations paysannes et les radios, du 28 au 29 décembre 2022 à Tillabéri. Il s'agissait d'échanger et de partager les pratiques et les expériences pour de meilleures complémentarité et synergie d'action dans afin de concourir ensemble à la promotion de la bonne gouvernance et à l'amélioration de la résilience des communautés.

Des outils sur la décentralisation et l'espace de concertation

Outre l'équipe du projet, l'atelier a regroupé les maires, les femmes élues, les représentants des organisations paysannes et ceux des radios intervenant dans la zone des trois frontières.

Ces acteurs ont été outillés sur la décentralisation, la planification communale, l'espace de concertation et les organisations paysannes, autant de thématiques sur lesquelles des connaissances sont indispensables pour accompagner les communes, OP et radios pour le renforcement de la concertation et du dialogue et pour la promotion de la bonne gouvernance.

Les 4 organisations paysannes (AREN, GAJEL, FCMN, MOORIBEN) qui interviennent dans les 10 communes du projet, ont chacune présenté les objectifs, les activités, les réalisations dans la zone du projet 3 Frontières, la stratégie d'intervention et le mécanisme de suivi-évaluation, tout en rappelant les modalités du choix de leurs cibles et la localisation de leurs actions. Elles se sont engagées à renforcer leur partenariat avec les communes concernées.

Les Maires ont reconnu les efforts de ces organisations dans la réalisation de leurs activités et ont insisté sur une meilleure concertation en renforçant la circulation de l'information et la communication. Ils ont sollicité le renforcement des banques d'aliments bétail et des banques céréalières dans la zone avec un mécanisme conjoint de ciblage et de suivi. Un magasin type FCMN-Niya a été présenté aux participants pour la conservation de l'oignon.

Les maires et les organisations paysannes ont aussi reconnu les efforts de sensibilisation des radios communautaires mais ils ont signalé le besoin d'appui pour une meilleure préparation concertée de leurs émissions.

Des questionnements pour les organisations paysannes

Les débats ont soulevé plusieurs questions qui interpellent les organisations paysannes et leur ouvrent de nouveaux chantiers de réflexion et d'action.

- Comment fournir des services de qualité aux coopératives et groupements de base de manière financièrement viable ?



- Comment gérer la croissance vers des activités économiques permettant des économies d'échelle ?
- Comment s'ouvrir à de nouveaux membres (coopératives plus inclusives vis à vis des jeunes, des femmes, des paysans vulnérables) ?
- Quel rôle jouer au sein des communes et quels services en attendre ?
- Comment intégrer les savoir-faire et leçons tirées des activités des OP membres dans les plaidoyers pour influencer les politiques ?
- Quelles alliances passer avec quels partenaires pour faire avancer les causes des OP à tous les niveaux décisionnels au niveau communal ?
- Comment faire connaître au grand public (et aux radios) les prises de positions du mouvement paysan, tout en respectant sa diversité ?



Participant à l'atelier des 28-29 décembre à Tillabéri

© Iram / Rail

Facilitation de l'accès au crédit des producteurs du Burkina Faso

Avec l'accompagnement du projet 3 Frontières, la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) a mis en place un fonds de garantie (FDG) pour faciliter l'accès au crédit de ses producteurs membres. Le FDG est placé auprès de l'Union des Baoré Tradition d'Épargne et Crédit (UBTEC), une institution de microfinance affiliée à la FNGN, à travers une convention qui définit les modalités d'octroi des crédits.

Introduction du crédit solidaire

Au départ, le fonds de garantie était destiné au crédit individuel et couvrait l'apport financier de 15% exigé. En complément, les producteurs devaient honorer la garantie matérielle de 80% exigée par l'UBTEC. Cependant, face aux difficultés rencontrées par ces derniers, la convention a été révisée en 2022 par les deux parties. Les modifications portent sur le montant du fonds de garantie (qui passe de 7 071 000 à 13 063 500 FCFA), la couverture du fond (qui passe de 15 à 100% du crédit demandé), et l'introduction du crédit solidaire.

Outre cette modification de convention, la bancarisation des membres de la FNGN implique l'organisation des agropasteurs à travers des accompagnements à la mise en place des coopératives. Ainsi les unions et groupements ont été renforcés sur la vie coopérative et les textes de création et de fonctionnement des coopératives (Acte uniforme sur le droit des sociétés coopératives de l'OHADA), ce qui a permis à un certain nombre de membres de la fédération de s'y conformer. Les coopératives sont en effet plus crédibles auprès des IMF sur la base de la caution solidaire.

En complément, les coopératives nouvellement créées ont été appuyées à l'élaboration des plans d'actions de mise en œuvre de leurs activités. Ces plans d'actions ont pu être utilisés pour la négociation des crédits à la BTEC, la commercialisation groupée des produits et des plaidoyers auprès des partenaires techniques et financiers.

Plus de 22 millions de francs CFA de crédit octroyé en 2022

Les filières financées à travers ce crédit sont l'embouche ovine, les cultures pluviales (niébé, sésame) et le maraîchage (oignon, pomme de terre). Ainsi pour l'année 2022, l'UBTEC a pu attribuer à 271 personnes (143 hommes et 128 femmes) issues des six communes d'intervention du projet 3 Frontières dans la région du Nord, un montant global de 22 175 000 FCFA, dont 9 375 000 FCA pour l'embouche, 4 340 000 FCA pour les cultures pluviales et 8 460 000 FCFA pour le maraîchage.

Les crédits octroyés sont destinés à l'acquisition des animaux pour l'embouche et des semences agricoles (niébé, sésame, pomme de terre, oignon). Chaque bénéficiaire a reçu une somme qui varie entre 35 000 et 80 000 FCFA



pour le crédit agricole (sésame, niébé, oignon et pomme de terre) et 75 000 à 150 000 FCFA pour le crédit em-bouche ovine.

Les taux de remboursement globaux pour les crédits arrivés à échéance sont respectivement de 95% pour l'em-bouche et 81% pour les cultures pluviales. De façon spécifique, la majorité des unions communales ont soldé leurs crédits. Pour les impayés, la FNGN poursuit son travail de recouvrement en vue d'éviter l'activation du fonds de garantie.

Le fonds de garantie a ainsi permis de disponibiliser le crédit des producteurs et ce, même dans les zones d'insé-curité où l'UBTEC a fermé ses guichets. Cela a été possible grâce à la contribution des animateurs de la FNGN qui se sont mobilisés pour le recouvrement car l'UBTEC n'a plus accès à certaines localités.

Renforcement des services d'Etat civil à Ouahigouya, Titao et Dori au Burkina Faso

Le 25 novembre 2022, à Ouahigouya, une cérémonie de remise d'équipements a été organisée par le projet 3 Frontières au profit des communes de Ouahigouya et de Titao ainsi que du tribunal départemental de Ouahigouya et du Tribunal de grande instance de Ouahigouya.

Rapprocher les citoyens et l'Etat

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « renforcement de l'accès aux services de base » du projet 3 Frontières qu'une des sous-composantes vise à renforcer les services d'état civil au sein de certaines col-lectivités dont Ouahigouya et Titao dans la région du Nord. En ce qui concerne la commune de Ouahigouya, en plus des services propres à la collectivité, le tribunal départemental (désormais en lien avec la collectivité car pré-sidé par le préfet qui est également le président de la délégation spéciale de la commune) et le tribunal de grande instance basé dans la commune ont également été bénéficiaires de cette dotation.

D'un coût total de plus de 16 millions de FCFA, les équipements sont composés de matériels informatique et bu-reautique. Ces différents besoins en équipement ont été identifiés au cours d'un processus participatif conduit par le projet 3 Frontières en collaboration avec le Laboratoire Citoyenneté, partenaire du projet, et les communes et services concernés. Cette action vise à renforcer les services publics d'état civil dans des régions où cette question est un enjeu de cohésion sociale et de rapprochement entre les citoyens et l'Etat.

Améliorer la cohabitation entre populations hôtes et déplacées

Cet enjeu est d'autant plus crucial depuis l'avènement de la crise sécuritaire qui met sous pression l'ensemble des services publics dans les régions les plus touchées dont la région du Nord fait partie. En effet, la crise sécuritaire a entraîné un déplacement important de population vers les centres urbains de ces régions. Ces personnes dépla-cées internes sont officiellement estimées à 143 464 pour la ville de Ouahigouya et à 58 028 pour la ville de Titao.

La grande majorité de ces personnes déplacées n'ont plus accès à leur centre d'état civil pour obtenir la délivrance d'actes, transférant ainsi leurs demandes au niveau des services d'état civil des localités d'accueil qui se retrou-vent débordées alors que ces services n'étaient déjà pas en mesure d'accomplir convenablement leur mission, ce surtout en raison d'un manque de moyens. Les services des localités d'accueil doivent en outre prendre en charge les nouvelles naissances y compris celles issues des personnes déplacées d'où un accroissement de la demande.

En ce qui concerne la commune de Titao, il faut noter que certains services et autorités de cette collectivité sont déplacés à Ouahigouya à l'instar d'une partie de sa population. Il en découle une double problématique : celle d'assurer la continuité du service public d'état civil pour les populations toujours présentes à Titao et celle de prendre en charge les questions d'état civil des déplacés de Titao à Ouahigouya.

C'est donc dans ce contexte et tenant compte des enjeux forts autour du fonctionnement des services d'état civil qu'intervient cette remise d'équipements. Cela participera à améliorer la délivrance de ce service public d'une part, et à favoriser une meilleure cohabitation entre populations hôtes et populations déplacées d'autre part.



Dans les semaines à venir, la région du Sahel qui compte aujourd'hui environ un demi million de personnes déplacées internes bénéficiera également du même type d'appui au profit du tribunal départemental, du tribunal de grande instance et du service d'état civil de la commune de Dori.

Formations aux techniques d'archivage et aux procédures d'enregistrement

Ces actions d'équipements s'inscrivent en complémentarité des activités initiées en particulier par le Laboratoire Citoyenneté, à travers notamment l'organisation de formations des acteurs des centres d'état civil principaux et secondaires des communes de Ouahigouya, Titao et Dori. Ces formations ont été réalisées du 18 au 20 janvier 2022 à Ouahigouya, du 25 au 27 janvier 2022 à Dori et à Ouahigouya pour les acteurs de Titao. Elles ont permis d'outiller 78 acteurs de l'état civil sur les techniques d'archivage des pièces.

Une autre série de formations a été organisée sur le manuel harmonisé de procédures sur l'enregistrement des faits d'état civil. Elles ont permis de former 74 acteurs de l'état civil des mêmes communes. Une version du manuel simplifié d'état civil a été édité et remis aux participants. En outre, un lot de cinq manuels par structure a été distribué aux tribunaux départementaux et aux mairies de Titao et Ouahigouya et au TGI de Ouahigouya.

L'accompagnement du Laboratoire Citoyenneté a également permis aux tribunaux de grande instance de Ouahigouya et de Dori de faire des suivis contrôles des centres principaux, secondaires et tribunaux départementaux des trois communes couvertes par le projet. Le TGI de Ouahigouya a réalisé au total trois suivis contrôles de 13 communes ainsi que d'un tribunal départemental. Le TGI de Dori a réalisé deux suivis contrôles de 11 centres secondaires, d'un centre principal et d'un tribunal départemental.



Remise des équipements aux services d'Etat civil au Burkina Faso

© Gret

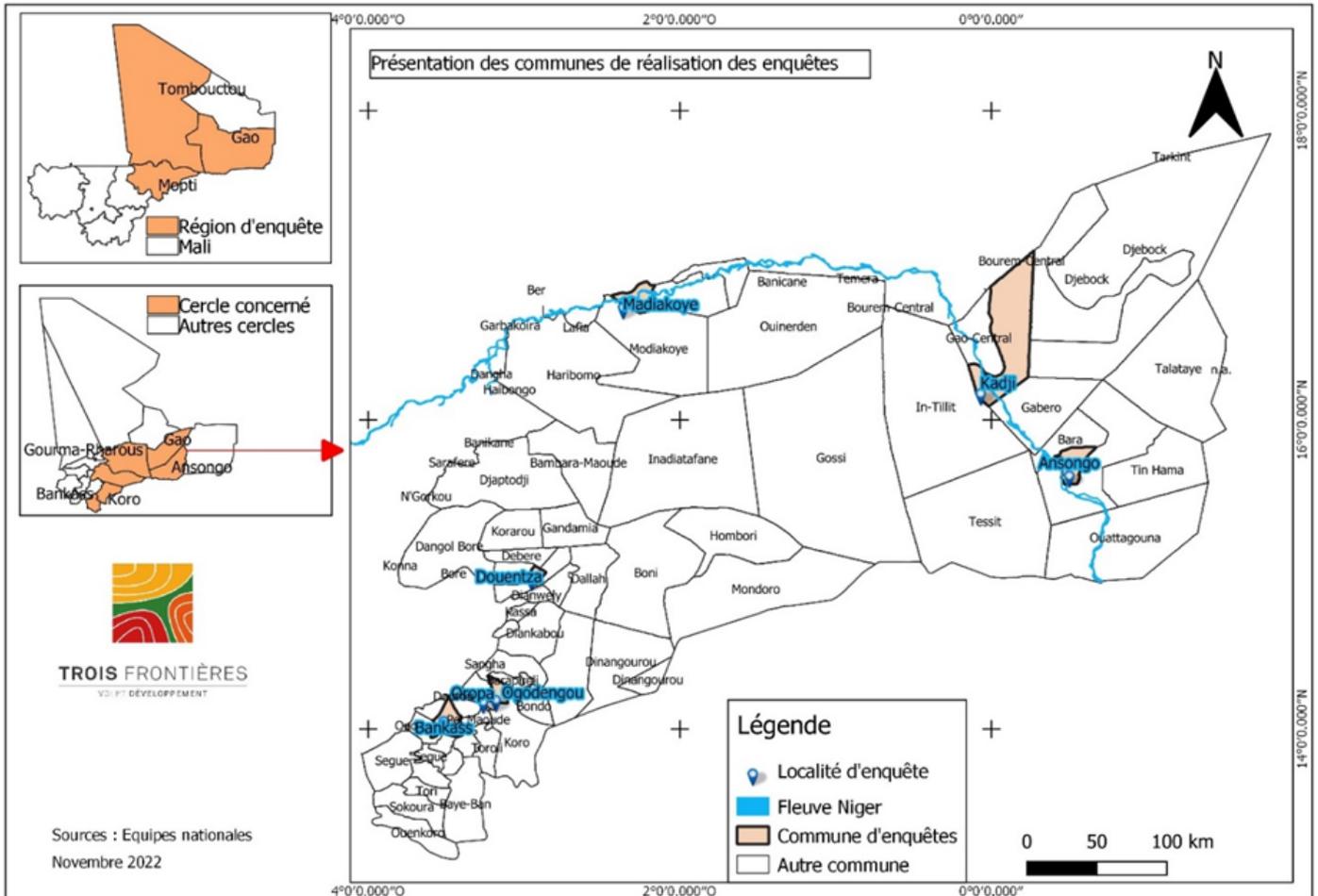
La cohésion sociale mesurée dans les six cercles d'intervention au Mali

Une enquête sur la perception de la cohésion sociale a été menée dans les six cercles d'intervention du projet 3 Frontières au Mali au deuxième semestre 2022.

Suivant la même méthodologie que dans les deux autres pays, des entretiens approfondis ont été conduits auprès d'un panel de personnes ressources dans six communes (cf. carte page suivante), dont deux urbaines (Douentza et Ansongo) et quatre rurales (Bankass, Kadji - commune de Gourounzeye, Séréré et Youdiou). Les personnes interrogées sont les notabilités de la localité (autorités administratives, coutumières et religieuses), les représentants des principales communautés, organisations paysannes et de la société civile, les représentants des jeunes, des femmes et des personnes déplacées internes le cas échéant, l'agent des services en charge de la cohésion sociale.



Les entretiens ont été réalisés par six enquêteurs originaires de la zone, formés par la Direction régionale du projet, AVSF et PROMAN auprès de 77 personnes dont 12 femmes et 13 jeunes (Songhaï, Tamasheq, Arabe, Dogon, Peulh, Mossi, Samogo, en fonction des localités).



Carte : Localisation des sites d'entretiens sur la cohésion sociale au Mali

Une perception des groupes d'auto-défense très contrastée

Malgré les limites de l'exercice (nombre relativement faible de personnes enquêtées), les entretiens donnent la perception de la cohésion sociale dans ses dimensions d'appartenance communautaire (relations sociales, solidarité familiale et de proximité, intégration dans sa communauté, respect de la diversité communautaire, liberté de culte etc.) ; de contrat social (confiance dans les institutions étatiques, participation politique, redevabilité, représentation des différents groupes sociaux etc.) ; d'équité (accès aux services publics de base, inclusion économique, accès équitable aux ressources et moyens de subsistance etc.) ; et de sécurité.

Les principaux facteurs de cohésion sociale cités par une majorité de personnes interrogées sont :

- Des **déterminants sociaux « classiques »** : mariage intercommunautaires, parenté à plaisanterie, religion commune, respect des aînés et de la diversité culturelle, communication et pardon, partage des événements heureux et malheureux entre communautés ;
- Des **facteurs liés à l'interdépendance économique** des différentes communautés : échanges de biens et de services entre communautés d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, accueil des transhumants etc. ;
- Des **facteurs de bonne gouvernance**, de justice sociale, d'équité dans le partage des ressources.



La crise sécuritaire est le principal facteur de dégradation avec son lot de vols, viols, enlèvements, massacres et conflits intercommunautaires, en particulier le conflit opposant Dogons et Peulhs dans le Centre du Mali (Koro, Bankass, Douentza) et celui opposant Peulhs et Touaregs dans le Nord.

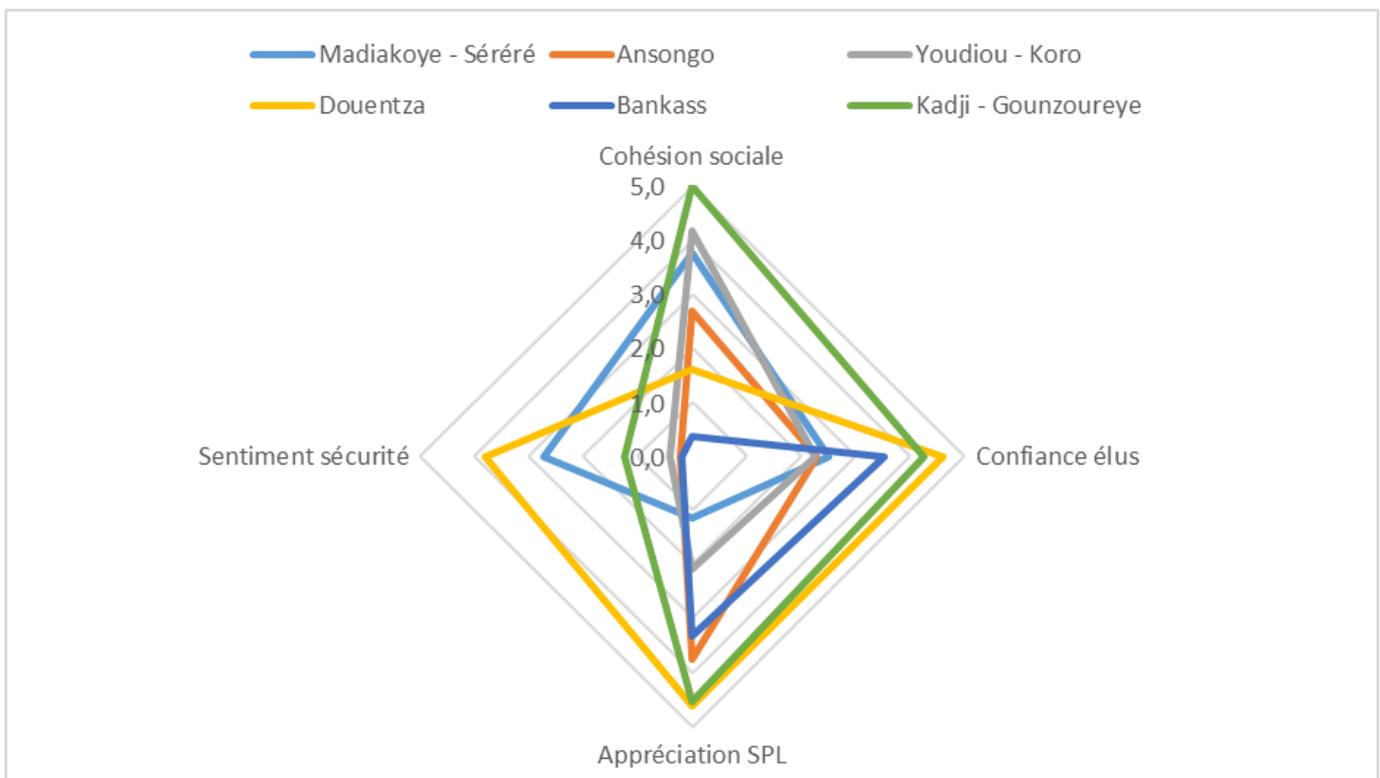
A ce titre, la perception des groupes d'auto-défense est très contrastée entre les sites : de légitimes et indispensables à la protection dans les sites de Séréré et partiellement de Bankass, ils sont totalement décriés à Douentza et Kadji, quasiment mis sur le même pied d'égalité que les groupes terroristes, avec une situation intermédiaire à Koro où les personnes interrogées ne se sentent pas comptables des actions de Da Na Ambassagou à l'encontre de la communauté Peulh.

Les autres facteurs portent surtout sur la mauvaise gouvernance et l'injustice, la pauvreté et le manque d'emplois. Même si les conflits fonciers, entre agriculteurs et éleveurs et entre agriculteurs et pêcheurs sont souvent mentionnés comme facteurs de conflits, ils sont toujours minimisés car gérés localement, et surtout sans violence.

Une diversité de stratégies pour renforcer la cohésion sociale

Les communautés mettent en œuvre tout un panel d'actions pour renforcer la cohésion sociale avec comme principaux facteurs de résilience mis en avant par les personnes interrogées :

- Les **mécanismes endogènes de gestion des conflits**, qui sont encore majoritairement plébiscités et permettent d'appliquer les principes de dialogue et de pardon entre les personnes en conflit, généralement pour des questions intercommunautaires et de gestion des ressources naturelles ;
- La **proactivité des autorités et du tissu associatif** dans la promotion de la cohésion sociale et le dialogue intercommunautaire est particulièrement souligné dans certains sites. Elle va généralement de pair avec une intégration de toutes les communautés dans les différentes instances (conseil municipal et « conseil villageois ») et une bonne appréciation des élus par les populations. On peut aussi noter que dans plusieurs localités, les associations de jeunes sont fortement investies dans ce type d'activités.



Graphique : Appréciation des facteurs de cohésion sociale dans les 6 sites d'enquête



L'analyse par site d'enquête montre des situations contrastées entre les communes et villages synthétisées par le graphique page précédente, réalisé à partir d'une notation des réponses sur les thématiques de cohésion sociale, sécurité, confiance dans les élus et appréciation des services publics locaux.

Le sentiment de sécurité est l'indicateur généralement le plus bas, à l'exception de Douentza, où la présence des FDS dans la ville et qui patrouillent aux alentours rassure les populations.

En termes de cohésion sociale, les sites ruraux semblent mieux résister que les sites urbains où la cohésion sociale est considérée comme plus dégradée, en particulier à Bankass où elle est qualifiée majoritairement de « brisée ». Les services publics de base sont généralement davantage fonctionnels en milieu urbain. On note cependant l'exception de Kadji en milieu rural où les personnes interrogées considèrent qu'ils restent accessibles malgré la crise.

CONTACTER LA DIRECTION RÉGIONALE DU VOLET DÉVELOPPEMENT DU PROJET 3 FRONTIÈRES :

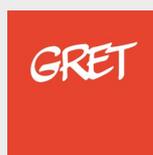
Mathias BAZIE, Directeur régional

mathias.bazie@3frontieres.org

Garance KAFANDO, Assistante technique

garance.kafando@3frontieres.org

MEMBRES DU CONSORTIUM :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette lettre d'information est réalisée sous la seule responsabilité de la direction régionale du volet développement du projet 3 Frontières.